

**Au quotidien :**  
Ateliers jeunes

**Coup de projecteur :**  
APF Entreprises 64

**Focus :**  
Plan Solidarité Crises

Le **Mag**



**Luys en Béarn**  
communauté de communes

**N°9 janvier 2023**

Le magazine  
de la Communauté  
de communes  
des Luys en Béarn

**Place au  
Développement  
Durable**

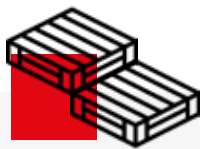


# Territoire



1

Installation de Stockage et de valorisation des Déchets Inertes



1

Plateforme de stockage de plaquettes de bois



8

Déchetteries

# Le Mag n°9 janvier 2023

# Sommaire

## Responsables et optimistes !

Nous avons souvent exprimé dans ces colonnes, notre reconnaissance vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont précédé et ont façonné les contours de notre entité. Ils ont permis aux Luys en Béarn d'imaginer et de bâtir une vraie communauté.

Et si la définition d'une communauté, soit *le Caractère de ce qui est commun, possédé par plusieurs, l'Ensemble uni par des traités et un droit commun, le Groupe de personnes ayant un but commun*, nous invite à agir en collectif, elle nous engage surtout à construire un destin partagé et responsable.

A la lecture de ce Mag, vous découvrirez comment le vivre ensemble se décline dans notre territoire : jeunes, anciens, particuliers, professionnels...

Notre action touche tous les publics !

Elle favorise la diversité et la richesse qui naissent d'un environnement qui encourage l'initiative. Elle incite à sillonner sur de nouvelles voies, à explorer des pratiques différentes. Elle active les solidarités, prépare les lendemains en conscience que des trajectoires inédites sont essentielles afin de garantir un futur souhaité. Elle présage d'un avenir que nous vous souhaitons radieux...

Bonne et heureuse année. C'est avec optimisme que nous interpellons 2023 dans notre Communauté !

**Bernard Peyroulet**  
Président de la communauté  
de communes des Luys en Béarn



**Directeur de la publication** Bernard Peyroulet  
**Couverture** CCLB64  
**Maquette** Petit raisin - Jurançon - 06 35 13 01 24  
**Réalisation** Service communication  
**Impression** Imprimerie Martin - Lons  
14 000 exemplaires sur papier recyclé  
**Communauté de Communes des Luys en Béarn**  
05 59 33 72 34 - [contact@cclb64.fr](mailto:contact@cclb64.fr)  
68, chemin de Pau 64121 Serres-Castet  
<https://www.cclb64.fr>



**4**  
**Au quotidien**  
Ateliers jeunes

**6**  
**Coup de projecteur**  
APF Entreprises 64

**12**  
**Focus**  
Plan Solidarité Crises

**13**  
**Rencontre avec**  
Les pôles Développement  
économique, Affaires  
juridiques et Stratégie  
financière

**8-11**  
**Dossier** Développement Durable

# Ateliers jeunes

## S'impliquer, s'engager

En 2022, ce ne sont pas moins de 24 ateliers jeunes qui ont été organisés sur le territoire des Luys en Béarn. Cinq nouvelles communes ont d'ailleurs rejoint le dispositif.

**1** 06 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une première expérience de travail et d'immersion dans la vie locale à travers une mission d'intérêt général.

L'atelier intercommunal, programmé sur la commune de Thèze, a rassemblé les jeunes des communes aux alentours pour des projets de réhabilitation du patrimoine communautaire.

Pilotés et coordonnés par le pôle Jeunesse, les ateliers ont été encadrés par des structures socio-éducatives du territoire (Association Progrès, centre social Alexis Peyret, Sivos de la région de Garlin) ainsi que par l'équipe du pôle Jeunesse de la CCLB.

### Des projets coconstruits

Depuis cette année, certains projets sont coconstruits en amont avec les jeunes de la commune. Des prestataires les accompagnent sur des techniques spécifiques comme à Montagut et à Garlin pour des ateliers autour du graffiti.

Action n°  
**38**  
Services  
de proximité



**Jean Pierre Crabos**

Vice-président en charge de la commission Jeunesse et Formation.

*Grâce aux ateliers, les jeunes s'engagent au bénéfice de leur commune, favorisant l'ancrage sur leur territoire ainsi que leur engagement citoyen.*

*Ce dispositif mis en place par la CCLB, en partenariat avec les communes et des structures socio-éducatives (Associations PROGRES, Centre Social Alexis Peyret et SIVOS de la région de Garlin), attire chaque année de plus en plus de communes.*

Action n°  
**24**  
Identité

A Sauvagnon, une habitante de la commune a même bénévolement participé à l'atelier.

Grâce à la présence des élus communaux et aux rencontres issues des ateliers, des liens se créent et les échanges donnent parfois naissance à des projets plus personnels. Un jeune en recherche d'apprentissage a ainsi pu trouver une entreprise susceptible de l'accueillir.

### Cap sur 2023

En attendant l'appel à candidature des jeunes prévu fin mars, c'est d'abord aux communes de se positionner. Les mairies qui souhaitent participer au dispositif en 2023 ont jusqu'au 28 février pour se faire connaître. La commission jeunesse se réunira début mars pour arrêter la liste définitive des ateliers. A noter que les communes qui craignent de ne pas avoir un chantier suffisant pour candidater, peuvent s'associer à d'autres communes pour porter le projet. Les syndicats scolaires peuvent également se porter candidats.





## Elections professionnelles

Le 8 décembre, les agents de la Communauté de communes ont voté pour élire leurs représentants aux commissions administratives paritaires (CAP) dont le fonctionnement est assuré par le Centre de gestion des Pyrénées Atlantiques et au Comité Social Territorial (fusion des instances Comité Technique et CHSCT), instance propre à la CCLB.

Les élections ont permis d'élire les représentants du personnel pour chacune des instances consultatives pour une durée de 4 ans.

## Conseil Communautaire de Jeunes

Envie de rejoindre le Conseil Communautaire de jeunes des Luys en Béarn ? N'hésitez pas, il reste encore des places! Les jeunes du territoire, déjà mobilisés, seront heureux de vous compter dans leur équipe.

Renseignements auprès d'Adeline Toral-Davous, coordinatrice pôle Jeunesse, 05 59 33 72 34.



## Adiu !

Le Musée des Vieux Outils de Garlin

Dinc a la mieitat deu segle XX, las culturas deu hroment, deu balharc, deu milhòc e de la gèrba samiada qu'asseguravan l'assolement de las tèrras. Que s'i laurava dab l'aret de bòi e lo son bòme de hèr puish que s'i bareitava dab la clèda, lo puat de hèr, lo rotlèu.

La granha qu'èra samiada a la volada, a part lo milhòc qui èra pausat a la man a tot lo long d'un soc hèit dab lo mercader, e a pè passat, la mongeta.

Las arruas qu'èran a 3 pams, tà deishar la plaça de passar l'arrasclèt o la hoa qui darrigavan las porgas e qui cauçavan milhòcs e mongetas.

Qu'amassavan los cabelhs de milhòc sancers, a ponha, e que'us jetavan dens ua cauçòla de vimi o dens tistèths castanhèrs.

Tanlèu las amassèras acabadas dens lo quartier, cadun lo son torn que recebèn los vesins a casa tà passar las seradas d'ivèrn en tot espelocar/esperrocar la piela de milhòcs, en tot har duas istuèras e blagassejar. De cap a mieja nueit, la serada que s'acabava dab lo borret e las iròlas, au còrn deu huec.

Tà neurir lo pastorís, que desglaravan los cabelhs a la barra de bòi o de hèr, mei sovent dab lo desglarader.

Jusqu'au milieu du XXème siècle, les cultures du blé, de l'orge, du maïs et de la prairie artificielle assuraient l'assolement des terres par la rotation des cultures. Le labour était réalisé à l'aide de l'araire. La clède, la herse et le rouleau étaient utilisés pour préparer la terre pour les semences.

Les céréales étaient semées à la volée. Le maïs faisait exception, la graine était déposée manuellement, le long d'un sillon préparé avec un marqueur qui réalisait un double marquage, pour le grain de maïs, le milhòc, et pour le grain de haricot blanc, la mounjète, cultivés ensemble.

Les sillons étaient espacés d'une soixantaine de centimètres pour permettre le binage avec l'arrasclèt, le désherbage avec un sarclòir et l'ameublissement régulier du sol, avec un buttoir.

Les épis de maïs étaient cueillis à la main et placés dans une corbeille en osier ou des paniers en lames de noisetier.

La séparation de l'épi de sa panouille, le peloc, était réalisée avec l'espelouquète lors des soirées d'hiver, entre voisins. Ce moment de convivialité trouvait souvent sa conclusion au coin du feu, autour d'un plat de marrons grillés l'iroulade, accompagné de vin nouveau, le bourrèt.

L'égreñoir ou un battoir à maïs servait à séparer les grains de maïs de l'épi, pour l'alimentation de la basse-cour.

Le Musée de l'Arasclèt est ouvert tous les jeudis après-midi d'avril à octobre et sur RV toute l'année pour des visites libres ou guidées. Accueil des groupes et scolaires. Gratuit.

# En bref

# Coup de projecteur

## APF Entreprises 64 : Recruter, former, fidéliser

Créé en 2004, APF Entreprises 64 est une entreprise adaptée, implantée à Sauvagnon. Un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire du territoire

**D**u fait de ses très bons résultats, des différents marchés remportés et des soutiens financiers institutionnels, APF entreprises 64 se développe vite et en grand. Grâce aux bénéfices entièrement réinvestis et à la volonté du collectif, Mohamed Ouahab, directeur de l'entreprise a fait le pari d'un projet XXL sur le territoire des Luys en Béarn.

### Un prestataire déjà incontournable

APF entreprises 64 rassemble aujourd'hui trois secteurs d'activités, tous en plein essor et comptant sur une clientèle fidèle et variée (Alstom, L'Oréal, Total, Safran, Orange ...).

Action n°  
**30**  
Services de proximité



**Jean-Yves Courrèges**

1<sup>er</sup> Vice-président en charge de la commission Gestion des zones et du parc immobilier d'entreprises, emploi.

*Accompagner les entreprises dans leur parcours résidentiel est une des principales actions de la CCLB et de sa commission économique. C'est ce que nous avons encore réalisé avec succès pour APF 64 qui avait besoin de locaux plus grands et mieux adaptés pour continuer à se développer. Nous sommes donc très fiers d'avoir pu aider cette entreprise adaptée, tant sur un plan technique que financier et la garder ainsi sur notre territoire comme elle le souhaitait.*

Le pôle tertiaire, à l'origine de l'entreprise compte 25 personnes spécialisées dans des travaux de traduction, le traitement comptable comme les notes de frais ou encore la retranscription de réunions.

Le pôle gère également un centre d'appel de délestage dédié au secrétariat d'état chargé du handicap. Les clients de ces services, appelés grand compte, s'inscrivent dans une démarche active RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). De fait, en faisant appel à une entreprise adaptée, ils peuvent ainsi déduire une partie de leur contribution à l'Agefiph (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Le pôle textile est tout récent. Il n'emploie pas moins de 74 personnes. Créé lors de la crise sanitaire, ce pôle est le fruit de l'audace et de la capacité d'adaptation d'APF qui a relevé le défi de la fabrication de masques. Et c'est ainsi qu'en 2021, APF entreprises 64 a réussi à produire 1 million de masques.

Mais l'aventure ne faisait que commencer. Très vite les équipes d'APF 64 ont mis à profit leurs savoir-faire et ont développé un masque spécifique pour les personnes souffrant de troubles auditifs. Ce masque aujourd'hui breveté, va prochainement équiper les écoles maternelles notamment puisque le ministère de l'éducation nationale en a commandé 2 millions.





L'entreprise, lauréate de deux marchés publics d'importance, réalise les sacs, turbulettes et bavoires du kit « 100 premiers jours » offert dans toutes les maternités de France ; soit 700 000 pièces. Et les t.shirts Terre de jeux 2024 destinés aux bénévoles des jeux seront *made in APF Entreprises 64* !

Enfin, le pôle des prestations extérieures intéresse particulièrement les entreprises de l'aéronautique. Les salariés d'APF 64, détachés sur sites, assurent des prestations de services.

### Un projet ambitieux

Lauréate du plan France Relance et aidée par la CCLB et le département, l'entreprise s'est engagée dans un plan de développement à très court terme. En effet, 94 nouveaux emplois seront créés d'ici 2024.

Inutile de dire que les locaux actuels, dont APF entreprise 64 est locataire, ne répondront pas à cette ambition.

Il n'en fallait pas plus pour motiver Mohamed Ouahab à porter un projet original pour l'antenne du 64. Après avoir travaillé sur différents scénarios, il décide de défendre, devant un Conseil d'Administration de 800 adhérents, le projet de construction d'un nouveau bâtiment adapté à tous les besoins de l'entreprise (développement, accessibilité, modernité) accompagné d'une stratégie d'évolution sur 5 ans et toujours situé sur la commune de Sauvagnon.

Car, oui, très attaché à son implantation sur la commune pour des raisons de proximité et socio-économiques (aéroport, zone industrielle, autoroute, bassin d'emploi), Mohamed Ouahab a profité du foncier disponible dans la zone du Bruscos pour maintenir son entreprise sur le territoire.



Accompagné par le pôle Développement économique de la CCLB, APF Entreprises 64 a fait l'acquisition de son nouveau terrain fin 2021. « Je suis vraiment très reconnaissant à Antoine Hielle pour son accompagnement technique et son investissement dans ce projet ambitieux, au Président et au premier Vice-président pour avoir soutenu mon projet auprès des partenaires institutionnels. »

Le projet, adopté à la quasi-unanimité, a pu débuter dès mars 2022. Fin décembre, l'ensemble du personnel déménageait dans les 2600 m<sup>2</sup> de surface aménagée pour cette nouvelle aventure.

### L'Association France Handicap

L'Association France Handicap, dont dépend APF Entreprises 64, est la 2<sup>ème</sup> plus grande association en France après la Croix Rouge. Elle compte 330 000 adhérents, personnes en situation de handicap et membres des familles.

L'association chapeaute 550 structures modélisées sur un accompagnement fonction du handicap (médicosocial, transport, formation ...).

Parmi ces 550 structures, ce sont 26 entreprises adaptées et 25 établissements d'ESAT qui accompagnent par la formation et le travail, les personnes en situation de handicap.

**67%**

En tant qu'entreprise adaptée, APF 64 emploie 67% de personnel en situation de handicap quand la réglementation prévoit 55%.

Arrivé en 2015, Mohamed Ouahab a rapidement développé l'entreprise qui est passée de 32 à 135 employés qui participent chaque jour à sa réussite. Ambitieux, audacieux et investi, Mohamed Ouahab ne compte pas s'arrêter là ! D'ici 2024, l'entreprise comptera près de 200 salariés.



# Développement durable

Préserver et développer les ressources du territoire

Soucieuse de préserver la biodiversité, de protéger les milieux et les ressources et de créer une dynamique de développement des filières locales, la Communauté de communes des Luys en Béarn a fait du développement durable un des enjeux majeurs de son projet politique.

**A**vec le développement d'une filière bois dynamique, la revalorisation des déchets inertes et l'exercice de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), la CCLB s'engage concrètement.

## **Forêt gérée, forêt de qualité**

En choisissant d'investir dans la filière bois, la Communauté de communes se démarque et défend un choix politique fort : exploiter la forêt de manière raisonnée, reboiser autant que possible et promouvoir un véritable circuit court.

# Dossier





Installation de Stockage et de valorisation des Déchets Inertes à Navailles-Angos



Avec 9 400 hectares de forêt et 5 200 propriétaires privés, la filière bois du territoire des Luys nécessite donc une organisation et une valorisation de cette ressource locale. Depuis le 15 septembre, Rachel Ravallault a rejoint l'équipe du pôle Aménagement et Développement Durable en tant que technicienne forestière.

Elle a pour mission, pour répondre à cette attente forte, de structurer la filière, réaliser des diagnostics sur le terrain, de conseiller et d'accompagner les communes et les propriétaires forestiers.

Rachel est l'interlocutrice privilégiée des propriétaires, des professionnels et des maires du territoire.

Depuis l'automne 2022, plusieurs projets d'aménagement ou de reboisement sont déjà lancés :

- Commune de Portet : Reboisement de 2 ha,
- Commune de Burosse-Mendousse : gestion 12 ha de bois,
- Commune de Montardon : gestion des parcelles forestières à proximité du barrage du Laaps,
- Commune de Lasclaveries : Projet de création d'un parc de promenade (1,8 ha),
- Commune de Géus d'Arzacq : Projet de boisement de 0,5 ha,
- Commune de Malaussanne : reboisement des terres agricoles en friche.



**Rachel Ravallault**

Technicienne forestière.

*La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un bâtiment agricole pour y développer une plateforme de stockage et de séchage de plaquettes forestières favorisant notamment le développement d'un circuit court pour le réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois à Arzacq-Arraziguet. Celui-ci sert à chauffer le collège, la piscine, le dojo et l'école.*

*La plateforme est située sur la commune de Coublucq et est gérée par l'ASA forestière du Soubestre.*

### Rien ne se perd, tout se transforme

La CCLB est l'une des rares Communautés de communes à être propriétaire exploitante d'une Installation de Stockage et de valorisation des Déchets Inertes (ISDI).

D'abord site de stockage seul, l'installation, située à Navailles-Angos, est vite montée en puissance.

Depuis 2018, le site donne également une seconde vie aux déchets du BTP.

A ce jour, tous les déchets concassés sont recyclés sur site. Dans quelques temps, le matériau revalorisé pourra être mis à disposition des communes pour leurs propres chantiers.

**"100%** des gravats réceptionnés sur la plateforme de stockage et de valorisation des déchets inertes sont revalorisés. **"**

Actions n°  
**3 & 7**  
Environnemental  
et climatique



**Philippe Lalanne**

Vice-président en charge de la commission Espaces naturels, Agriculture, Forêts.

*La forêt au coeur de la sauvegarde de l'environnement*

*La forêt atténue le changement climatique en stockant le carbone (1m<sup>3</sup> de bois stocke 700 kg de CO<sup>2</sup>). Elle fournit une ressource durable et une énergie renouvelable. Elle préserve la biodiversité et joue un rôle important dans le cycle de l'eau.*

*L'année 2022 a été marquée par plusieurs épisodes caniculaires et une sécheresse très intense. La mise en place d'actions de reboisement, de gestion du massif et du développement de filières courtes «bois énergie» contribuera à l'effort collectif pour lutter contre le changement climatique.*



Bassin écreteur du Labarthe

## Les mesures compensatoires pour le maintien de la biodiversité

Le chantier du bassin écreteur Labarthe, destiné à stocker jusqu'à 23 000 m<sup>3</sup> d'eau lors de fortes crues et ainsi limiter les débordements, s'est terminé fin décembre. L'ouvrage, qui sera inauguré au printemps, sera donc opérationnel dès la prochaine crue.

En vue de compenser l'impact des travaux de ce projet sur le milieu naturel environnant, la Communauté de communes s'est engagée dans la réalisation de mesures compensatoires : un reboisement à hauteur de 2 160 m<sup>2</sup>, la reconstitution de 150 m<sup>2</sup> de milieu aquatique et la restauration d'habitats in situ pour les amphibiens notamment.

En effet, la construction du barrage a nécessité de dériver le cours d'eau et des habitats aquatiques ont été supprimés. Afin de rattraper les dommages occasionnés, il a été décidé de remettre en eau un bras mort du Luy en Béarn situé à Poms / Morlanne et d'y reconstituer une vie aquatique. Les travaux portés par le Syndicat de rivières du bassin versant des Luys pour notre compte ont été réalisés en novembre.

Après appel à candidature auprès des communes du territoire, le conseil communautaire a acté la reconstitution d'une trame verte par la création et l'épaississement de la ripisylve en bordure du Luy de Béarn à Sauvagnon. Ce reboisement prévu en ce tout début d'année, va permettre de créer un lieu de promenade, havre de fraîcheur.

## Climat : le lac du Gées n'a pas été épargné

La sécheresse de l'été 2022 a impacté le lac du Gées que beaucoup ont eu la tristesse de voir quasiment à sec.

En effet, malgré le respect des réglementations en vigueur et des mesures prises au fur et à mesure de la crise, les températures très élevées et le déficit pluviométrique ont eu raison des réserves d'eau.

Explication technique: Le lac du Gées (communément appelé lac de Serres-Castet), dont la Communauté de communes est propriétaire, est exploité par la CACG via une délégation de service public.

## Ce lac collinaire de réalimentation a deux vocations : préserver la qualité du milieu aquatique et permettre les prélèvements agricoles nécessaires.

Les consignes de débit et une partie des prélèvements agricoles autorisés ont été suivis d'effets, mais les journées caniculaires se succédant, le niveau du lac est vite devenu insuffisant pour répondre aux besoins de réalimentation des cours d'eau pour le soutien à l'étiage et aux prélèvements nécessaires pour irriguer les champs.

Une procédure de gestion de crise a donc été mise en place conformément aux directives de la Préfecture.

# Dossier

## Développement durable



## Demain, tous éco-responsables !

L'évolution de la réglementation sur les économies d'énergie, l'explosion des coûts et le devoir d'exemplarité en la matière des collectivités sont au cœur de l'actualité de la CCLB.

D'une réflexion au départ sur les économies d'énergie, les agents de la Communauté de communes en sont arrivés à une démarche beaucoup plus globale de comment devenir tous éco-responsables. Ainsi, mi-décembre, les agents de la Communauté de communes se sont réunis pour les premiers ateliers de réflexion interservices. Après un test de connaissance sur les dépenses en énergie, la gestion des déchets, les ressources en eau ..., les agents ont réalisé par petits groupes une analyse des pratiques au regard des écogestes à mettre en place sur leur lieu de travail.

L'objectif, dans les semaines à venir est d'élaborer une stratégie interne autour des économies d'énergie et de l'éco-responsabilité au sein de chaque bâtiment. Chaque site aura son référent et une communication régulière va être développée.

D'ailleurs, pour permettre une meilleure identification des informations diffusées en interne, le service communication a créé une mascotte qui accompagnera chaque communication.



Action n°  
**5**  
Environnemental  
et climatique

Le PCAET au service du développement durable ...



### Michel Cuyaubé

Vice-président en charge de la commission Environnement et Transition écologique

L'année qui vient de s'écouler, nous rappelle avec beaucoup d'acuité, combien la notion de développement durable doit guider le projet politique de notre collectivité. Nous nous sommes résolument engagés dans l'élaboration d'un PCAET, outil indispensable qui nous permettra de lutter contre le changement climatique, de préserver la biodiversité, de protéger les milieux et les ressources, mais aussi de créer une dynamique de développement suivant des modes de production, de consommation responsables. Nous avons l'ambition d'assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations.

Elus et agents de la Communauté de communes des Luys en Béarn sont pleinement mobilisés vers ces objectifs cruciaux.

# Focus

## Plan Solidarité Crises

Le Pays de Béarn est né en 2018 de la volonté des intercommunalités béarnaises de se fédérer dans le but de mener des actions en commun et de faire rayonner le Béarn.

Si l'identité culturelle est au fondement d'une des premières actions engagées, la solidarité est une des valeurs essentielles qui oriente la démarche. C'est ainsi qu'est né le Plan Solidarité Crises.

Ce dispositif a été conçu en vue de coordonner la mobilisation des ressources disponibles de chacune des intercommunalités pour renforcer leurs moyens en cas de crise majeure, comme les inondations, les épisodes de grêle, les tempêtes.

Opérationnel depuis mars 2021, ce plan a fait l'objet d'un exercice grandeur nature, le vendredi 14 octobre 2022.

L'objectif : identifier les difficultés et les pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour une organisation optimale en cas de crise réelle.

La CCLB, membre à part entière du pôle métropolitain, a participé à l'opération.

### Un plan déjà mis à l'épreuve

#### Inondations à Laruns

Décembre 2021, un torrent d'eau a dévalé les rues de Laruns engendrant des dégâts matériels importants en s'infiltrant dans les bâtiments et en endommageant plusieurs routes. Dans ce contexte, les agents des différentes intercommunalités ont été déployés, activant pour la première fois le "Plan Solidarité Crises".

#### Épisodes de grêle

Juin 2022, de violents épisodes de grêle ont touché plusieurs communes de l'est du Béarn, endommageant des centaines de toitures. Des bâches ont été mises à disposition des territoires sinistrés pour couvrir temporairement les toits percés, en attendant l'intervention d'un couvreur. Également des repas ont été fournis au SDIS et aux militaires mobilisés sur le terrain.



**Marie-Christine Maillot**  
Conseillère déléguée à la GEMAPI

*Vérifier que nous pouvons fonctionner ensemble en situation d'urgence en mobilisant au mieux nos ressources humaines et matérielles à l'échelle des 8 intercommunalités du Pays de Béarn.*

*Conforter notre efficacité commune, techniciens et élus sur le pont pour trouver et améliorer les solutions!*

### La CCLB mobilisée

Ce vendredi 14 octobre, Marie-Christine Maillot, conseillère déléguée en charge de la GEMAPI, Thomas Ferlando, Directeur Général adjoint et David Briançon, Directeur du pôle Aménagement et Développement Durable, étaient réunis dès 6h du matin, au siège de la Communauté de communes, pour gérer le scénario de crise qui leur était soumis.

La veille, comme en cas de situation réelle, la direction de la CCLB avait été mise en alerte par la Préfecture sur la possibilité d'une montée des eaux démesurée sur le territoire.

Pendant près de quatre heures, la cellule de crise, en lien constant avec la Préfecture, les pompiers du SDIS, les communes du territoire et le Conseil Départemental, a donc œuvré pour résoudre cette crise : mise en sécurité des habitants menacés, balisage, information des populations, mise à disposition de moyens humains et matériels ... Plusieurs imprévus avaient été envisagés pour venir éprouver l'organisation des équipes et simuler les aléas d'une situation réelle.

À l'issue de l'exercice, un premier bilan à chaud a été réalisé avec les membres des cellules de crise. Un bilan complet a été effectué fin décembre.

Pour les élus et les services de la CCLB, ce type d'exercice est très intéressant. Il permet en effet, d'appréhender les difficultés auxquelles l'intercommunalité peut être confrontées.



Virginie Da Silva, Antoine Hielle, Aurélie Theux-Rouge, Yohann Dupouy

# Rencontre avec

Les pôles Développement économique, Affaires juridiques et Stratégie financière

Pilotés par Antoine Hielle, ces deux pôles rassemblent les domaines majeurs et essentiels de la Communauté de communes.

## Un pilotage proactif et pluridisciplinaire

Sous la responsabilité de Jean-Yves Courrèges, 1<sup>er</sup> vice-président de la CCLB en charge du développement économique, Antoine Hielle conseille les élus dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique ambitieuse et agile au service des entreprises et du projet de territoire.

Au quotidien, il accompagne les acteurs économiques, pilote l'aménagement, la commercialisation et la gestion des zones d'activités et entretient des relations de proximité avec les entrepreneurs implantés et les porteurs de projets.

En tant que directeur du pôle Affaires juridiques, Antoine a pour mission de sécuriser les actions de la Communauté de communes et le processus décisionnel. En cas de contentieux, il participe à la définition de la ligne de défense pour protéger les intérêts de la collectivité. Il est l'interface entre les élus, la direction générale et les professions judiciaires.

En parallèle de son rôle de facilitateur auprès des chefs d'entreprises et du management des affaires juridiques, Antoine Hielle travaille à l'élaboration de la stratégie financière de la CCLB. Avec la Directrice Générale des Services et la Directrice du pôle Finances, il étudie les différents leviers existants pour assurer la faisabilité financière des actions et des projets portés par la Communauté de communes et envisage l'ensemble des solutions permettant d'optimiser les ressources.

## Un travail transversal et collaboratif

Pour l'accompagner dans ce quotidien plus qu'intense, Antoine Hielle peut compter sur trois collaborateurs de qualité.

Assistante du pôle Développement économique, **Aurélie Theux-Rouge** gère l'ensemble du parc locatif économique. Elle assure les relations quotidiennes avec toutes les entreprises locataires de la CCLB soit plus de 50 entreprises actuellement accompagnées. Installée dans les locaux de la pépinière Espélida à Thèze-Miossens, Aurélie assiste également chaque jour les entreprises hébergées sur place. Elle gère de surcroît la promotion et la location des espaces partagés de la pépinière.

**Yohann Dupouy**, arrivé il y a quelques mois pour renforcer le pôle Développement économique, est aujourd'hui responsable du service Economie de proximité, Agriculture et Emploi.

Sous la vice-présidence d'André Lanusse-Cazalé, il travaille à la dynamisation des commerces de proximité du territoire. Il accompagne également la commission Agriculture présidée par Philippe Lalanne sur la stratégie alimentaire et agricole territoriale et participe à la création du Projet Alimentaire Territorial porté à l'échelle du Pays de Béarn. En 2020, la CCLB a fait le choix de créer une cellule emploi afin de proposer une meilleure visibilité aux offres des entreprises du territoire qui font face à de réelles difficultés de recrutement. Sous l'impulsion de Claude Cassou-Lalanne, conseiller communautaire en charge de cette délégation, Yohann Dupouy met en place des animations thématiques du type forum de l'emploi, job dating ... Il pilotera la future plateforme de l'emploi.

**Virginie Da Silva** est à un poste clé du processus décisionnel. En effet, en tant que responsable du service Instances du pôle Affaires juridiques, elle est la garante de la bonne organisation des réunions du Bureau communautaire programmées chaque semaine et des conseils communautaires mensuels.

En collaboration directe avec le Président et la Directrice Générale des Services, Virginie a en charge la préparation des ordres du jour des assemblées, la rédaction des procès-verbaux, le suivi du contrôle de légalité, la préparation et rédaction des décisions et délibérations. La gestion des conventions de partenariat de la Communauté de communes est également de son ressort. Enfin, Virginie assure une veille juridique indispensable au bon fonctionnement de la collectivité.

### Rallye de l'emploi 17, 18 et 20 octobre

En partenariat avec Pôle Emploi et Insertion Emploi Béarn Adour, la Communauté de communes a organisé un Rallye de l'emploi. 3 jours, 3 entreprises locales, 3 occasions d'embarquer vers l'industrie de demain...



### Découverte des métiers et des formations

Près de 150 jeunes, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion professionnelle se sont déplacées au centre Alexis Peyret le mercredi 19 octobre pour une découverte des métiers et formations de demain.



### Féminine 2022

Pour la seconde année, agents, élues et secrétaires de mairie de la CCLB se sont mobilisées pour l'édition 2022 du challenge entreprise de La Féminine de Pau.



### Education Artistique et Culturelle

Symbole du partenariat écoles primaires et école de musique intercommunale, les représentations publiques des contes musicaux ont été couronnées de succès. En 2022, 600 enfants du territoire ont bénéficié du dispositif, entièrement financé par la CCLB.

### Noël de la CCLB

Samedi 10 décembre, les enfants des agents de la CCLB rencontraient le père Noël pour les premiers cadeaux de ces fêtes de fin d'année. Avant l'arrivée du très attendu monsieur au costume rouge, les petits lutins ont pu profiter du spectacle de la compagnie Tadam et d'un savoureux goûter.



### Cérémonie des vœux

Le 5 janvier à Auriac, le Président et les élus communautaires ont présenté leurs vœux aux agents de la CCLB.



Samedi 24 septembre, Bernard Peyroulet, président de la CCLB et Martin Lesage, secrétaire général de la Préfecture, ont inauguré le musée gallo-romain Claracq-Lalonquette.

Une journée qui consacre l'aboutissement d'un projet global de valorisation entamé il y a près de 20 ans.

Présents pour l'occasion, les nombreux partenaires financeurs ont unanimement salué la qualité de l'action publique communautaire.

# En images



## Emplois d'été : à vos CV !

Comme chaque année, la Communauté de communes propose plusieurs emplois saisonniers ouverts aux jeunes majeurs du territoire.

Une vingtaine d'emploi, d'une durée d'un mois, sont à pourvoir pour les mois de juillet et août 2023 au sein de la Ludothèque, des services techniques et des trois piscines intercommunales. Les jeunes détenteurs du BNSSA sont les bienvenus !

La piscine intercommunale à Serres-Castet ouvre également tous les week-ends au mois de juin. Un poste d'accueil est donc à pourvoir dès le 1<sup>er</sup> juin.

Pour postuler :

- CV et lettre de motivation obligatoires,
- Avoir le permis B,
- Être âgé de 18 ans à la prise de fonction,
- Résider sur le territoire.

**Date limite de candidature le 25 mars 2023.**

## Agenda

SAMEDI 4 FÉVRIER 14H À 18H30

### Quatuor de cuivres Désinence

Atelier vents encadré par les musiciens du Quatuor Désinence.

Destiné aux vents (trombone, trompette, euphonium, clarinette, saxophone, flûte traversière, hautbois...). 3 ans de pratique requise. 15 € (20 € hors réseau)

Renseignements : 05 59 33 26 66  
Ecole de musique intercommunale à Montardon.

À 20H

### Concert du Quatuor Désinence

Prestation des élèves de l'atelier vents.

Réservations : <https://www.csap.fr/>  
Belvédère - Serres-Castet

SAM-DIM 4 ET 5 FÉVRIER

### Stage de blues

Ecole de musique intercommunale à Montardon.

LUNDI 27 FÉVRIER

### Heure musicale

Par les élèves de l'école - Ouvert à tous. Ecole de musique intercommunale à Montardon.

MERCREDI 1<sup>ER</sup> MARS

### Ouverture musée gallo-romain

Horaires :

- Mars/Juin : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

- Juillet/Août : tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

- Septembre/Octobre : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Ouvert tous les mercredis de l'année et toutes les vacances scolaires.

Sur réservation le reste de l'année.

Fermé les jours fériés. Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier.

Tarif des visites : de 2 à 3€

Renseignements : 09 67 13 86 69  
[musee@cclb64.fr](mailto:musee@cclb64.fr)

JEUDI 30 MARS

### Heure musicale

Par les élèves de l'école - Ouvert à tous. Ecole de musique intercommunale à Montardon.

SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

### Ouverture

### Château de Morlanne

Horaires :

- Avril/Mai : tous les jours sauf le lundi 14h-18h

- Juin : tous les jours sauf le lundi 14h-18h30

- Juillet/Août : tous les jours sauf le lundi 10h-12h30 et 14h-18h30

- Septembre/Octobre : tous les jours sauf le lundi 14h-18h

Tarifs des visites : De 3 à 7€

Renseignements : 05 59 81 60 27  
[chateaudemorlanne@orange.fr](mailto:chateaudemorlanne@orange.fr)

SAMEDI 29 AVRIL À 9H30

### La musique est un pont long

Répétition publique des classes d'harmonie juniors d'Arzacq, Garlin et des Luys en Béarn et des musiciens de l'école de musique de la vallée d'Ossau.

Ecole de musique intercommunale à Montardon.

SAMEDI 13 MAI

### Nuit européenne des musées

Au musée gallo-romain Claracq-Lalonquette et au château de Morlanne.

À 18H

### La musique est un pont long

Concert final.

Projet artistique et pédagogique en réseau avec l'école de Sauvagnon et les écoles de musique d'Arzacq, Garlin, des Luys en Béarn et de la vallée d'Ossau.

# À suivre

# # Territoire *de caractère*



Morlanne . Pascal Le Doaré

Instagram



@ComcomLuysEnBearn